



DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

<https://villagedebaby.fr/>

mairie@villagedebaby.fr

Baby, le 26 octobre 2023

Objet : Exercice national CNPE Nogent-sur-Seine - Réunion publique d'information du 06 novembre 2023 à 18 h 00

A l'attention des Babyloises et des Babylois,

Mesdames, Messieurs,

Madame Cécile DINDAR, Préfète de l'AUBE, a informé toutes les Communes situées dans un rayon de 20 kilomètres autour du **Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Nogent-sur-Seine**, de l'organisation d'un **exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile, les 23 et 24 novembre prochains.**

Cet exercice, qui s'articule autour de la simulation d'un accident nucléaire, permettra :

- d'une part, aux services de sécurité (civile, nucléaire) et de secours, de s'entraîner et de tester l'alerte, la mobilisation des moyens de secours et la coordination des différents acteurs (notamment services de l'Etat, département de l'Aube, SDIS 10, Samu, EDF, etc.) ;
- d'autre part, de sensibiliser la population riveraine de la Centrale de Nogent sur Seine aux conduites à tenir dans le cadre de la survenue d'un incident réel.

C'est pourquoi, sur invitation de Madame Cécile DINDAR, nous avons le plaisir de vous convier à la réunion publique d'informations qui se déroulera :

**Le lundi 6 novembre à 18 h 00
Salle Agora Michel Baroin
Avenue Saint Roch
10400 Nogent-sur-Seine**

D'ores et déjà, nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cet événement.

Vous trouverez en pièce jointe un descriptif relatif à l'exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile au CNPE de Nogent-sur-Seine prévu les 23 novembre et 24 novembre 2023.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos salutations distinguées.

**Le Maire
Dominique MIRVAULT**

Exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile au CNPE de Nogent-sur-Seine le 23 novembre et 24 novembre 2023

Information sur l'exercice des 23 et 24 novembre 2023

- [L'exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile au CNPE de Nogent-sur-Seine le 23 novembre et 24 novembre 2023](#)

Afin d'éviter les risques liés à un accident nucléaire, les exercices de simulation d'accident sont obligatoires et nécessaires pour informer et sensibiliser, les populations des communes dans un rayon de 20 kilomètres autour d'un CNPE, aux bons réflexes à adopter. Cet exercice permet aussi à tous les services de sécurités (civiles, nucléaires) et les services de secours de s'entraîner.

Dans ce cadre, un exercice **de simulation d'un accident** se tiendra les 23 et 24 novembre prochains, au CNPE de Nogent-sur-Seine.

Cet exercice **ne prévoit pas la participation réelle de la population** et n'entraînera aucune perturbation de la circulation.

Cet exercice sera également l'occasion de tester pour la première fois dans le département le **dispositif d'alerte FR ALERT**, un système d'alerte de la population qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone exposée au danger. Vous serez donc destinataire d'une notification mais aucune action n'est attendue de votre part.

- [En cas d'alerte, quels sont les gestes à adopter ?](#)

Cet exercice permet notamment de rappeler les gestes à adopter en cas d'alerte nucléaire.

L'alerte est tout d'abord diffusée :

- par **une sirène** de 3 signaux sonores prolongés
- sur **vos smartphones** par le biais du dispositif Fr-Alert, qui envoie une notification aux téléphones bornant dans la zone d'alerte.
- par **la radio et la télévision** (France 3 Grand-Est, France Bleu Champagne-Ardenne)
- par **les véhicules d'alertes** présents dans la zone d'alerte.

En cas d'alerte, **mettez-vous à l'abri** :

- entrez dans un bâtiment proche
- fermez toutes les portes et fenêtres
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école
- n'encombrez pas le réseau téléphonique
- suivez les comptes réseaux sociaux de la préfecture

Attendez les ordres de la préfète pour évacuer ou pour ingérer de l'iode. Les comprimés d'iode stable protègent efficacement la thyroïde contre les effets et rejets d'iode radioactif qui pourraient survenir lors d'un accident nucléaire.

Vous retrouverez toutes ces informations sur la plaquette d'informations sur le PPI présentant les consignes à suivre et les réflexes à adopter en cas d'alerte nucléaire en suivant le lien :

<https://www.aube.gouv.fr/contenu/telechargement/31615/201728/file/Plaquette%20PPI%20Nogent-sur-Seine%20PAP.pdf>
